

18. Évaluation d'une expression dans un périodique.

Nom de l'élève (*en solo*):

Date :

Une qualité à souligner :

Un point à améliorer en priorité :

 La tâche est complète : texte + lettre + enveloppe adressée **REJET**

Rubrique 1 : communication (/ 14)

- | | |
|--|-------|
| 1.1. Les circonstances qui suscitent la réaction sont exposées de façon claire et concise de façon à permettre à un lecteur de se les représenter. | 0 1 |
| 1.2. L'opinion est reliée à des faits précis, elle s'appuie sur des arguments pertinents. Elle conduit à une thèse formulée en continuité avec le développement (faits, analyse, proposition). | 0 2 5 |
| 1.3. Une seule thèse est défendue, elle est aisément identifiable. Le texte reste centré sur le thème. L'intention du texte est manifeste. | 0 1 |
| 1.4. La stratégie argumentative inclut cadrage du problème et arguments-liens. | 0 1 2 |
| 1.5. L'auteur se montre proche des lecteurs. | 0 1 |
| 1.6. L'auteur se montre compétent. | 0 1 2 |
| 1.7. La lettre de demande présente un argument ajusté aux attentes du rédacteur en chef. | 0 2 |

Rubrique 2 : langue et textualisation (/ 13)

- | | |
|--|-----------|
| 2.1. Les textes sont structurés et organisés (paragraphe homogènes et progressifs, articulation). Le texte progresse sans rupture. | 0 2 |
| 2.2. Les deux textes (lettre de demande et texte à insérer) sont présentés selon les usages (mise en pages, soin, enveloppe...) et signés. | 0 1 2 |
| 2.3. Le texte à publier est séduisant, communicationnel. | 0 1 3 |
| 2.4. La structure des phrases, l'emploi des temps et des modes respectent les règles grammaticales. Les référents sont aisément identifiables. | 0 1 2 4 |
| 2.5. L'orthographe est soignée. (max. 2 erreurs par document) Orthographe impeccable = bonus + 2 | 0 1 2 (4) |

Bonus	En cas de publication dans la presse après la remise des textes au professeur. 10
La compétence	<i>Analyser et écrire des textes argumentés. (G 1)</i> est vérifiée (*)
	<i>Produire un texte d'expression personnelle. (Q 2)</i> n'est pas vérifiée
	avec la mention : M S B TB

(*) Dans l'enseignement général et technologique, la compétence est tenue pour acquise lorsque la moitié des points est atteinte sous chaque rubrique.